

Le petit Larouche

sur la Colline

L'ABC de la vie d'une députée

La session d'automne s'est terminée dans la tourmente, avec la démission fracassante de la ministre des Finances la journée même du dépôt de l'énoncé économique. Celui-ci a tout de même été déposé, mais nous n'avons pas eu l'occasion d'en débattre puisque les travaux de la chambre ont été ajournés le lendemain. Malgré tout, le Bloc maintient le cap sur ses priorités.

J'avais de nouveau posé des questions en chambre à la suite du dépôt du rapport de la vérificatrice générale qui confirmait qu'aucun suivi n'est fait pour savoir si l'aide aux aînés est suffisante. Est-ce que les programmes qui leur sont destinés leur conviennent? Nous l'ignorons. Alors, pourquoi ne pas accorder la recommandation royale au projet de loi C-319 du Bloc Québécois, visant à accorder une augmentation de 10% de la pension de la sécurité de la vieillesse pour tous les aînés dès 65 ans. Il ferait en sorte aussi que les aînés pourraient ajouter jusqu'à 6 500\$ de gains à leur revenu annuel sans subir de coupe de leur supplément de revenu garanti.

Malgré la question de privilège des Conservateurs, certains rapports de comité ont aussi été ramenés en chambre, comme un rapport du comité des Affaires étrangères sur la politique féministe du Canada pour la coopération internationale. J'ai participé à cette étude à l'invitation de mon collègue porte-parole en cette matière, Stéphane Bergeron.

Concernant un rapport du comité de la Santé sur les normes nationales pour le cancer du sein à partir de 40 ans, j'ai pu rappeler la position du Bloc Québécois, qui croit au dépistage précoce de cette maladie, tel que stipulé dans une étude que j'ai mené conjointement avec mon collègue député de Montcalm, Luc Thériault.

Par ailleurs, à titre de porte-parole de la Condition féminine, j'ai eu l'occasion de faire un discours pour la réplique ministérielle à la ministre de la Condition féminine dans le cadre de la 35^e commémoration du féminicide de Polytechnique. Après ce discours, j'ai assisté à la cérémonie sur le Mont Royal avec mon collègue député de Longueuil-Saint-Hubert, Denis Trudel.

J'ai aussi eu pu faire une déclaration de député pour souligner le 30^e de la Corporation de développement communautaire de la Haute-Yamaska, un organisme très important pour la concertation du milieu communautaire dans la circonscription.

À la toute fin du mois de décembre, nous avons appris qu'il y aurait finalement eu une entente dans le dossier Bien vieillir chez soi. Le Bloc a été au front dans ce dossier, car le fédéral devait régler cette question et accorder les fonds au Québec.

Selon le calendrier parlementaire, le retour à la Chambre des communes était prévu le 27 janvier, mais puisque le premier ministre a finalement décidé de démissionner et de proroger le parlement jusqu'au 24 mars, nous ne serons pas de retour sur la colline avant cette date.

VOTRE DÉPUTÉE DE SHEFFORD



ANDRÉANNE LAROUCHE

Votre députée de Shefford

🏠 400, rue Principale, bureau 101
Granby (Québec) J2G 2W6

✉ andreanne.larouche@parl.gc.ca

☎ (450) 378-3221
Sans frais : 1-866-929-0939

🌐 andreannelarouche.ca

📱 /votredeputeedeShefford

